

INDICE D'EMPLOI (IE) AU PREMIER TRIMESTRE 2019

(BASE 100 : PREMIER TRIMESTRE 2014)

BAISSE DE L'IE

L'Indice d'Emploi a affiché à nouveau une tendance baissière au 1^{er} trimestre de l'année fiscale 2019. Son niveau est passé de 108.4 au 1^{er} trimestre 2018 pour tomber à 107.1 au 1^{er} trimestre 2019, soit une chute de 1.2 %. Cette régression est toutefois moins prononcée que celle de 3.1 % enregistrée au 4^e trimestre 2018.

ANALYSE PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL

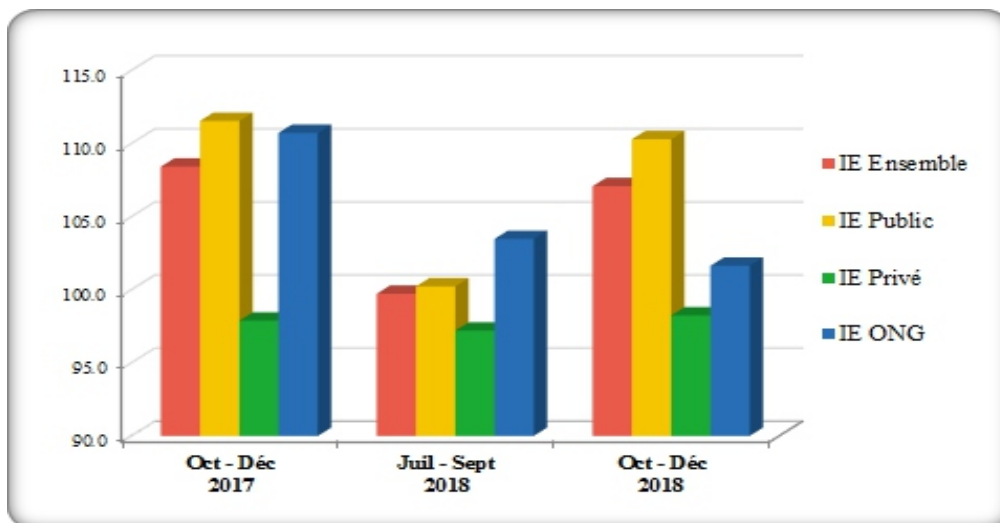
La baisse est d'abord dans les secteurs ONG/OI et Public...

Les deux secteurs institutionnels affectés le plus par la baisse de l'Emploi sont les Organisations Non Gouvernementales/Organisations Internationales (ONG/OI) et le secteur Public. En effet, le secteur ONG/OI a connu une variation interannuelle négative de 8.2 % au premier trimestre de l'exercice fiscal 2018-2019. L'Indice d'Emploi de ce secteur étant passé du niveau de 110.7 à 101.6 en un an. Le secteur Public, très important dans la tendance globale de l'Indice d'Emploi, a également régressé. Son indice est passé du niveau de 111.5 en Octobre - Décembre 2017 à 110.3 en Octobre - Décembre 2018, soit une chute de 1.1 % en glissement annuel. Seul le secteur privé a pu conserver une modeste croissance de 0.3 % sur la période.

...mais aussi dans l'Administration Publique (APU)

La décroissance de 1.1 % enregistrée dans le secteur public est surtout due à l'évolution négative de l'Administration Publique, puisque l'IE des entreprises publiques est plutôt en hausse. L'IE de l'Administration Publique est passé de 111.8 au premier trimestre de l'année fiscale 2018 à 109.8 au trimestre sous étude, soit un recul de 1.8 % sur l'année. Par contre, l'autre composante, Entreprise Publique, a connu une croissance positive de 11.9 %.

Graphique I : Indice d'Emploi par secteur institutionnel au premier trimestre de l'exercice 2018-2019 (Octobre - Décembre)



**Tableau I : Indice d'Emploi par secteur institutionnel
au premier trimestre de l'exercice 2018-2019 (100 au premier trimestre 2014)**

Secteur Institutionnel	Indice d'Emploi				
	Oct - Déc 2017	Juil - Sept 2018	Oct - Déc 2018	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
IE Ensemble	108.4	99.7	107.1	7.4	-1.2
IE Public	111.5	100.2	110.3	10.1	-1.1
Administration Publique	111.8	99.6	109.8	10.2	-1.8
Entreprise Publique	107.3	113.9	120.1	5.4	11.9
IE Privé	97.9	97.2	98.2	1.0	0.3
Entreprise Privée	97.9	97.2	98.2	1.0	0.3
IE ONG et OI	110.7	103.5	101.6	-1.8	-8.2
Organisation Non Gouvernementale/ Organisation Internationale	110.7	103.5	101.6	-1.8	-8.2

Source : Unité de Suivi des Statistiques de l'Emploi (USSEM/IHSI)

ANALYSE PAR BRANCHE D'ACTIVITES

Baisse dans le tertiaire et hausse dans le secondaire

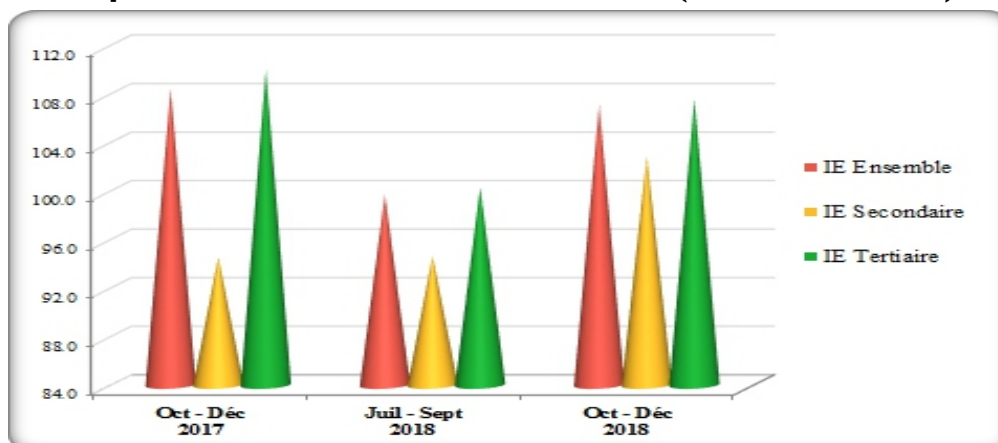
Le secteur tertiaire participe beaucoup au recul de l'IE global pour ce trimestre. Le niveau de son IE est passé de 110.0 en Octobre - Décembre 2017 à 107.6 en Octobre - Décembre 2018, soit une chute de 2.2 %. Par contre, l'IE du secteur secondaire a enregistré une hausse de 8.8 % sur la période.

Contraction de toutes les composantes du tertiaire

L'évolution annuelle négative de l'IE observée dans le secteur tertiaire (-2.2 %) est consécutive au recul de toutes ses branches. Cette contre performance est particulièrement constatée dans les branches «Autres Services Marchands» (-4.3 %) et Services Non Marchands (-2.2 %). Il convient toutefois de se rappeler que les emplois temporaires avaient provoqué un pic extraordinaire (144.0 %) dans les Services Non Marchands au premier trimestre de l'année dernière, ce qui peut expliquer la contraction observée pour cette année.

En ce qui concerne le secteur secondaire, quasiment toutes les branches ont contribué à l'augmentation de son IE. Sauf la branche Bâtiments et Travaux Publics n'a pas suivi cette tendance haussière. Le niveau de l'IE de cette branche qui était de 47.9 en Octobre - Décembre 2017 est tombé à 45.2 en Octobre - Décembre 2018, soit une baisse de 5.6 % en variation annuelle.

**Graphique II : Indice d'Emploi par branche d'activités économiques
au premier trimestre de l'exercice 2018-2019 (Octobre - Décembre)**



**Tableau II : Indice d'Emploi par branche d'activités économiques
au premier trimestre de l'exercice 2018-2019 (100 au premier trimestre 2014)**

Branche d'activités économiques	Indice d'Emploi				
	Oct - Déc 2017	Juil - Sept 2018	Oct - Déc 2018	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
IE Ensemble	108.4	99.7	107.1	7.4	-1.2
IE Secondaire	94.6	94.7	102.9	8.7	8.8
Industries	101.1	98.9	108.0	9.2	6.8
Bâtiments et Travaux Publics	47.9	46.6	45.2	-3.0	-5.6
Electricité et Eau	101.7	112.2	123.7	10.2	21.6
IE Tertiaire	110.0	100.3	107.6	7.3	-2.2
Commerce, Restaurants et Hôtels	110.9	109.4	107.7	-1.6	-2.9
Transports et Communications	94.2	96.0	94.0	-2.1	-0.2
Institutions Financières	104.6	104.0	102.8	-1.2	-1.7
Autres Services Marchands	87.4	92.4	83.6	-9.5	-4.3
Services non Marchands	111.7	99.9	109.2	9.3	-2.2

Source : Unité de Suivi des Statistiques de l'Emploi (USSEM/IHSI)

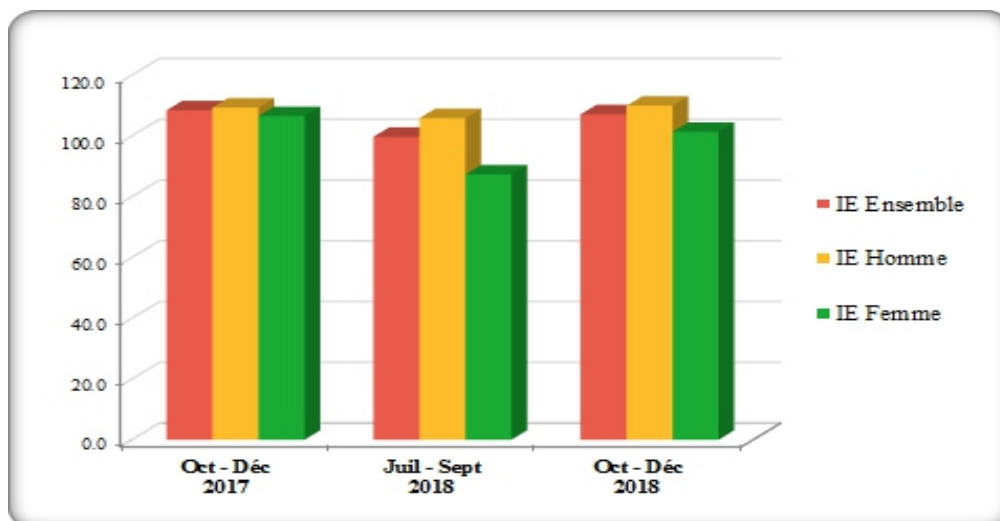
Note : Dans l'échantillon retenu pour le calcul de l'Indice d'Emploi (IE), les entreprises du secteur primaire ne sont pas représentées à cause des difficultés de collecte et de leur sous-représentation dans le secteur formel de l'économie haïtienne. Toutefois, on continue à faire le plaidoyer auprès des représentants dudit secteur afin d'obtenir leur collaboration.

ANALYSE PAR SEXE

Contraction chez les femmes et légère hausse chez les hommes

Au premier trimestre de l'exercice fiscal 2018-2019, l'Indice d'Emploi (IE) a évolué de manière différenciée au niveau des deux sexes : une baisse en rythme annuel chez les femmes et une légère hausse dans l'Indice d'Emploi masculin. L'IE des femmes a chuté de 4.9 %, passant du niveau de 106.5 à 101.3, tandis que celui des hommes a légèrement crû de 0.5 %, passant de 109.4 à 109.9.

**Graphique III : Indice d'Emploi par sexe
au premier trimestre de l'exercice 2018-2019 (Octobre - Décembre)**



**Tableau III : Indice d'Emploi par sexe
au premier trimestre de l'exercice 2018-2019 (100 au premier trimestre 2014)**

Sexe	Indice d'Emploi				
	Oct - Déc 2017	Juil - Sept 2018	Oct - Déc 2018	Variation Trimestrielle (%)	Glissement annuel (%)
IE Ensemble	108.4	99.7	107.1	7.4	-1.2
IE Homme	109.4	105.9	109.9	3.8	0.5
IE Femme	106.5	87.3	101.3	16.0	-4.9

Source : Unité de Suivi des Statistiques de l'Emploi (USSEM/IHSI)

NOTES EXPLICATIVES

Ce bulletin trimestriel sur l'emploi s'inscrit dans le processus de mise en place du Système de Suivi des Statistiques de l'Emploi (SYSSEM). Ce processus a conduit, entre autres, au diagnostic technique des principaux organismes qui gèrent ou compilent les données sur l'emploi, à l'organisation d'atelier et de séminaire de formation, aux plaidoyers incessants auprès des employeurs publics et privés et enfin à la collecte et au traitement des données administratives.

Concept Opérationnel : Indice d'Emploi (IE)

L'Indice d'Emploi (IE) renseigne sur les variations de l'emploi dans les institutions publiques et privées pendant le trimestre de référence. C'est un indice simple, calculé en faisant le rapport entre l'effectif total du trimestre courant et celui du trimestre de base. L'IE est obtenu à partir d'un échantillon d'institutions témoins représentant les différents secteurs d'activités du pays (public, privé, ISBL, etc.). L'évolution de l'emploi dans ces institutions est suivie trimestriellement.

Ce qu'il n'est pas!

Etant calculé à partir des données de sources administratives fournies par des employeurs, l'IE ne peut pas renseigner sur le niveau de chômage dans l'économie. C'est un indicateur de tendance qui donne une idée de l'évolution de l'emploi, particulièrement dans le secteur formel. A noter que, généralement, le taux de chômage s'obtient à partir des enquêtes de structure. Cet indicateur sera calculé et publié à l'occasion des enquêtes sur l'emploi et les conditions de vie programmées par l'IHSI.

Des efforts seront consentis afin d'améliorer au fur et à mesure la couverture de l'IE, particulièrement en essayant de capter les emplois créés dans le cadre des projets sectoriels tant du secteur public que privé.

Contenu du concept "Emploi" selon le Bureau International du Travail (BIT)

En vue de faciliter les comparaisons internationales, les statisticiens du travail adoptent des concepts universels dans le calcul des indicateurs liés à l'emploi.

Ainsi, selon le Bureau International du Travail (BIT), sont considérées comme ayant un emploi, toutes les personnes ayant travaillé pendant une durée quelconque (ne serait-ce qu'une heure), au cours d'une période de référence donnée (une semaine par exemple). L'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi.

L'Indice d'Emploi (IE) respecte le contenu extensif de la notion d'emploi dans le sens du BIT en prenant en compte à la fois les emplois permanents et occasionnels.

Délai de parution

Les calculs pour l'Indice d'Emploi se font sur une base trimestrielle. Le délai de diffusion est de 90 jours après le trimestre sous étude. Ce choix est dicté par les contraintes qui sont liées à la récupération des questionnaires administrés aux entreprises et à la disponibilité des données de sources administratives. L'IHSI espère que les institutions publiques et privées finiront par rendre les données disponibles dans un temps plus court afin de pouvoir réduire le délai de parution du bulletin de l'Indice d'Emploi.